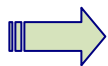


18^{EME} TROC ET PUCES DE LORIENT

Restauration
sur place !



Dimanche **17 janvier 2016**

Parc des Expositions du Pays de **Lorient**
(voie express N165, sortie **Lanester**)

Remplissez avec soin ce bulletin d'inscription RECTO VERSO
et retournez le tout AVANT LE **11 JANVIER 2016** à :

Lorient-Sports "Troc et Puces"

3 rue de Luzançay 56100 Lorient

Renseignements et inscriptions :

Nouveau Tél → 06.63.56.64.06 (9 h 00 à 19 h 00)

E-Mail : trocetpuces@orange.fr

Bulletin d'inscription 2016

IDENTITE

NOM _____ Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____ N°Tél _____
Adresse e-mail _____ @ _____
N° immatriculation du véhicule personnel _____
Collectionneur Particulier Association Professionnel

PIECE

Nature de la pièce d'identité _____ N° _____
Délivrée par _____ Date de délivrance _____
N° RC pour les professionnels _____
Carte 3V _____

Attention ! Munissez-vous de cette pièce lors de la manifestation

RESERVATION ET PAIEMENT

→ AVEC TABLE (longueur : 2m) **soit 17 € la table**
Je réserve : Nbre Table _____ x 17 € = _____ €

→ SANS TABLE (minimum de 2m au sol) **soit 7 € le m**
Je réserve : _____ x 1m au sol = _____ €

→ AU MUR (minimum de 2m, sans table, profondeur de 3m) **soit 14 € le m**
Je réserve : _____ x 1m au mur = _____ €

Total de ma réservation = _____ €

Joindre un chèque à l'ordre du **Club des Supporters de Lorient-Sports**. Attention, les mandats postaux ne sont pas acceptés.

Tournez SVP →

SUITE

Désignation du matériel présenté en vente ou à l'échange :

(Enonciation. Ex : livres, outils, disques... ; et provenance. Ex : achats, biens de famille...)

Genre de marchandises :

Livres, BD, vieux papiers	<input type="checkbox"/>	Mobilier	<input type="checkbox"/>	Hi-Fi, photo, ciné, horlogerie	<input type="checkbox"/>
Porcelaine, vaisselle ancienne	<input type="checkbox"/>	Antiquités, brocante	<input type="checkbox"/>	Jouets, jeux anciens	<input type="checkbox"/>
Télécartes, cartes postales	<input type="checkbox"/>	Disques, CD	<input type="checkbox"/>	Philatélie, numismatique	<input type="checkbox"/>
Arts, tableaux	<input type="checkbox"/>	Armes, militaire	<input type="checkbox"/>	Bijoux, parfums	<input type="checkbox"/>
Art populaire	<input type="checkbox"/>	Collection type	<input type="checkbox"/>	Divers	<input type="checkbox"/>

Si autre, préciser : _____

IMPORTANT : Si vous désirez avoir confirmation de votre inscription ainsi que votre n° d'ordre, **JOIGNEZ UNE ENVELOPPE TIMBREE A VOTRE ADRESSE**, ceci facilitera votre réception le matin du "Troc et Puces".

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement détaillé en pièce jointe et déclare l'accepter sans réserve.

A _____, le _____

Signature :

***Attention ! Pas de réservation sans règlement joint
Toute inscription incomplète sera refusée.***

Renseignements et inscriptions :

Nouveau Tél → 06.63.56.64.06 (9 h 00 à 19 h 00)

E-Mail : trocetpuces@orange.fr

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), (nom, prénom) :

né(e) le

à

domicilié(e) (adresse complète)

.....
.....

déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à le

Signature :

A CONSERVER

Règlement intérieur

- Art 1** *Le "Troc et Puces" est destiné à promouvoir l'esprit de collection, à faciliter contacts et transactions entre collectionneurs.*
- Art 2** *Cette manifestation s'adresse aux professionnels, aux particuliers, aux collectionneurs et aux associations régies par la loi de 1901.*
- Art 3** *Les enseignes à caractère politique, syndical ou religieux sont interdits sur les emplacements.*
- Art 4** *L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation ou tout étalage qui ne correspondrait pas à l'esprit et au style de cette dernière.*
- Art 5** *Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, de vols ou autres préjudices.*
- Art 6** *Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.*
- Art 7** *Les réservations et le règlement devront être effectués **avant le 11 janvier 2016**. En cas d'impossibilité de participer à la manifestation, l'exposant devra en aviser l'organisateur au moins une semaine avant le début du Troc et Puces ; à défaut, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnités..*
- Art 8** *Le nombre des emplacements est limité à 300. Les réservations sont à effectuer le plus tôt possible. L'organisateur se réserve le droit, pour des raisons de sécurité, d'arrêter les inscriptions à tout moment.*
- Art 9** ***Les exposants peuvent s'installer dès le samedi 16 janvier à partir de 15h00 (jusqu'à 18h00).** Le jour de la manifestation, ils ne seront reçus qu'à partir de 6 h 45. **Deux badges "Exposant" au maximum sont remis à chaque stand.***
- Art 10** ***Attention !** Le numéro d'inscription ne correspond pas au numéro d'emplacement. Celui-ci est communiqué le jour de la manifestation.*
- Art 11** *Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 8 heures et à ne pas remballer avant 18 h 00.*
- Art 12** *Tout exposant arrivant en retard pourra se voir refuser son emplacement après 9 h 00 afin de ne pas perturber le bon déroulement de la manifestation et ceci sans remboursement de l'organisation.*
- Art 13** ***Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ.***
- Art 14** *Les emplacements seront réservés dans l'ordre d'arrivée des réservations. Il ne sera dérogé à cette disposition que pour des problèmes de santé ou de handicap justifiés par un certificat médical joint à la réservation.*